

Saint-Benoît-sur-Loire au Fil du Temps

Sommaire

ÉDITORIAL

AGENDA

RENTÉE SCOLAIRE

INFOS PRATIQUES

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES

VIE ASSOCIATIVE

TRAVAUX

ÉTAT CIVIL

FÊTES DES VOISINS

VIE COMMUNALE

TEXTE HISTORIQUE

N° 80

Septembre 2015

Éditorial

Chers concitoyens,

En cette rentrée, le travail, l'école ont repris leurs droits, les vacances sont déjà loin, vous vous êtes ressourcés, du moins je l'espère, pour ceux qui ont pu partir ou simplement se reposer. Il est temps maintenant de penser à votre cadre de vie, à votre santé, mais comment ?

Préservez votre cadre de vie, votre santé, mais aussi celle des autres.

Le respect des règles est nécessaire même si certaines nous semblent peu compréhensibles et nous obligent à changer nos habitudes. 3 grandes règles gèrent notre quotidien :

➤ Le respect de la vitesse est la 1^{ère} au vu des risques que vous encourez ou que vous faites courir aux autres, au-delà des points perdus et des amendes. Nous sommes trop peu à respecter les limitations de vitesse. Dans le Loiret, en 2015, nous avons déjà un bien triste record de tués et blessés sur nos routes ; chacun a sa part de responsabilité pour sauver sa vie et épargner celle de sa famille, de ses amis, ou celle de gens totalement innocents que le hasard met en face de l'inconscience de chacun. C'est bien triste pour un maire d'annoncer de mauvaises nouvelles.

➤ Une autre règle est l'interdiction TOTALE de faire brûler toutes sortes de déchets, ordures ménagères, végétaux, etc... Il s'agit là d'une interdiction préfectorale. Tout contrevenant est passible de contravention et d'amende. Les dégagements de fumées sont toxiques et dangereux pour nos organismes, et mettent à mal notre santé. Le risque de propagation du feu et la gêne provoquée au voisinage révèlent trop souvent des conflits latents de cohabitation. La solution est la déchetterie qui est à seulement 4 km et d'un accès gratuit pour les particuliers.

➤ La 3^{ème} règle, qui va très rapidement s'imposer à nous, est la réglementation de l'usage de tout produit phytosanitaire pour les particuliers et les services techniques d'ici 2020. La commune s'engage dans une charte (zéro phyto) en déterminant un périmètre (*) où ne sera plus utilisé de désherbants et de pesticides. D'autres techniques seront mises en place progressivement, laissant plus de place aux herbes folles qui, malgré l'aspect négligé, au premier abord, respecteront notre santé, c'est bien de cela qu'il s'agit. À terme, en 2020, ce sera l'ensemble de la commune qui sera concerné, tout comme vous dans vos jardins, puisque l'utilisation des pesticides sera complètement interdite à la vente ainsi qu'à l'utilisation, en dehors des professionnels de l'agriculture. Pour les nostalgiques de la binette et de la ratisse, l'occasion est belle pour tenir propre sa partie de trottoir au droit de sa propriété. Certains d'entre vous ont déjà commencé.

La vision des trottoirs, lisses et dépourvus d'herbes est bien révolue ; peut-être nous verrons plus de fleurs, plus de gazon. Ce changement de stratégie, même s'il nous est imposé, est vital pour nous. La charte zéro phyto sera signée le 24 octobre 2015 à l'issue d'une conférence « zéro pesticide dans mon village » et de l'inauguration d'un quartier zéro pesticide.

En prenant soin de respecter ces 3 règles fondamentales pour notre santé, nous pouvons espérer améliorer notre qualité de vie, et bien vivre à Saint-Benoît.

Donc : réduisez votre vitesse, ne faites plus de feux, évitez d'utiliser des pesticides et je vous souhaite sincèrement une bonne santé.

Le Maire,

Gilles Burgevin

(*) Périmètre zéro pesticide : le tour des fossés de la ville, le centre-ville, le Hameau du Port.

AVIS DU MAIRE

A la suite d'incidents récents au terrain multisports (bagarre, bastonnade, empêchement de rentrer sur le terrain, exclusion, etc...) par un groupe de jeunes de Saint-Benoît envers d'autres jeunes de Saint-Benoît également, je vous demande de me signaler chaque incident de ce genre.

C'est une des conditions pour garder notre esprit de village et ainsi pouvoir vivre ensemble et profiter pleinement de nos équipements publics, qui ne doivent pas être réservés à quelques tribulations.

Élections Régionales 2015 Inscriptions sur les listes électorales

En raison du report de la date des élections régionales de mars 2015 aux 6 et 13 décembre 2015, les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 30 septembre inclus.

Pour cela, vous devez vous munir :

- d'une pièce d'identité ou d'un passeport en cours de validité,
- d'un justificatif de domicile (facture ou échéancier EDF, gaz, téléphone) à votre nom et de moins de 3 mois.

AGENDA

En octobre :

Jeudi 1^{er} ➤ Conférence sur les prémices de l'impressionnisme – Salle des Fêtes (18 heures)

Dimanche 4 ➤ Pièce de théâtre dans le cadre de la Semaine bleue - Salle des Fêtes

Samedi 10 ➤ Fête Halloween APE Écoles publiques – Salle des Fêtes

Samedi 10 ➤ Exposition de patchwork « Cigales et Fourmis » - Salle Polyvalente

Samedi 10 ➤ Randonnée nocturne « APEL Sainte Marie »

Jeudi 15 ➤ Bébés lecteurs – Bibliothèque (9 h 30)

Vendredi 16 ➤ Réunion du Calendrier des Fêtes – Salle des Fêtes

Dimanche 18 ➤ Marché de producteurs de pays (matinée) – Place du Martroi - Charles-de-Gaulle

Mercredi 21 ➤ P'tites histoires – Bibliothèque (16 h 30)

Vendredi 23 ➤ Réunion publique Conservatoire du Patrimoine sur l'île des Mahyses – Salle des Fêtes

Samedi 24 ➤ Assemblée Générale de RLB – Salle polyvalente

En Novembre :

Vendredi 6 – samedi 7 – dimanche 8 ➤ Enduro-carpes à l'étang communal - Téléthon

Dimanche 8 ➤ Bourse aux jouets et aux vêtements – APE écoles publiques – Salle polyvalente

Mercredi 11 ➤ Armistice – Cérémonie et vin d'honneur – Salle des Fêtes

Jeudi 19 ➤ Bébés lecteurs – Bibliothèque (9 h 30)

Vendredi 20 ➤ Vin nouveau – Amicale des retraités - Salle des Fêtes

Vendredi 20 ➤ Assemblée générale du Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

Samedi 21 ➤ Concert de la Sainte-Cécile par Valphonie – Salle polyvalente

Mercredi 25 ➤ P'tites histoires – Bibliothèque (16 h 30)

Samedi 28 ➤ Repas de la Sainte-Barbe organisé par les Pompiers - Salle polyvalente

En Décembre :

Vendredi 4 ➤ Soirée Téléthon

Dimanche 6 ➤ Élections régionales – 1^{er} tour - S. des Fêtes

Lundi 7 ➤ Assemblée Générale du Comité de Jumelage – Salle des Fêtes

Jeudi 10 ➤ Conférence "Édouard Manet, le dernier des anciens et le premier des modernes" – Salle des Fêtes

Vendredi 11 ➤ Spectacle de Noël « APEL École Sainte-Marie » – Salle polyvalente

Samedi 12 ➤ Goûter des personnes âgées - Salle Polyvalente

Dimanche 13 ➤ Élections régionales – 2^{ème} tour - S. des Fêtes

Dimanche 13 ➤ Goûter de Noël « APE des écoles publiques » - Salle polyvalente

Dimanche 13 ➤ Journée des Carnassiers – Société de Pêche – Étang communal

Mercredi 16 ➤ P'tites histoires – Bibliothèque (16 h 30)

Jeudi 17 ➤ Bébés lecteurs – Bibliothèque (9 h 30)

Samedi 19 et dimanche 20 ➤ Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes – Salle polyvalente

Jeudi 24 ➤ Messe de Noël à la Basilique

Infos Pratiques

FÊTONS ENSEMBLE LA SEMAINE BLEUE

Durant la Semaine Bleue, semaine destinée à sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, plusieurs manifestations favorisant le rapprochement intergénérationnel, sont organisées dans le Loiret.

Parmi elles,

le Festival des chorales, le samedi 3 octobre 2015 à 14 h à l'Espace Blareau de Sully-sur-Loire,

une pièce de théâtre, le dimanche 4 octobre 2015 à 14 h 30 à la Salle des fêtes de Saint-Benoît-sur-Loire,

un spectacle de danse, le dimanche 11 octobre 2015 à 14 h 30 à l'Espace Béaire de la Chapelle-Saint-Mesmin.

Ces représentations ouvertes à tous,

gratuites et suivies d'une collation offerte, donneront aux participants l'occasion de se distraire et de profiter de très agréables moments d'échange.

Nous serons ravis de vous accueillir pour célébrer avec vous la prochaine Semaine Bleue.

Jacques FALCE

Président de l'Association pour la gestion du Comité Départemental de la Semaine Bleue du Loiret

SEMAINE BLEUE

Le Centre Communal d'Actions Sociales d'Ouzouer-sur-Loire en partenariat avec le CLIC du Val d'Or à Sully, organise pour la première fois sur la commune d'Ouzouer-sur-Loire :

un forum « Prévention des chutes »

le mercredi 14 octobre 2015

de 10h à 16h30 à la salle Ballot, rue Henry-Millet à Ouzouer-sur-Loire.

Ce forum organisé dans le cadre de la semaine bleue, semaine nationale des Retraités et des personnes âgées sera l'occasion de mettre en relation les visiteurs et les divers partenaires (associations d'aide à domicile, kinésithérapeute, organisme CARSAT et MSA, opticienne à domicile, gym volontaire...).

Des mises en situation seront réalisées sous forme de sketches. Des paniers gourmands (préparés par une diététicienne et adaptés à la personne âgée) seront proposés le midi sur inscription.

Pour vous inscrire, se rapprocher de la mairie d'Ouzouer-sur-Loire.

Tél. : 0238 27 05 05.

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



Comme chaque année, une collecte de denrées alimentaires non périssables sera organisée à Saint-Benoît-sur-Loire au magasin **RAPID'MARKET**

1, Place Saint-André et à la mairie aux heures d'ouverture.

Vendredi 27 novembre et le samedi 28 novembre 2015.

Les dons collectés seront remis à la Banque Alimentaire qui se chargera de les distribuer aux familles démunies.

Merci pour votre générosité.

TAILLE ET DISTANCES DES HAIES

Voici un petit rappel qui vous permettra d'y voir plus clair sur la réglementation qui entoure l'entretien de vos haies et de votre jardin :

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre jardin. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin.



Règles de distance :

Si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété et qu'aucune règle spécifique ne s'applique localement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation.

HAUTEUR PLANTATION	DISTANCE minimale à respecter en limite de propriété
< 2 m	0,5 m
> 2 m	2 m

Mode de calcul :

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

Sanction :

Si les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances légales, vous pouvez exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale, à moins que les plantations existent depuis au moins 30 ans.

En cas de refus, vous pouvez saisir le tribunal d'instance.

De plus, nous vous rappelons qu'il convient de tailler les arbres, haies etc... au droit de vos propriétés qui dépassent sur la voie publique, afin d'améliorer la visibilité ou laisser le passage libre aux piétons.

De même, entre voisins, il serait correct de faire un effort pour éviter dans certains endroits que les friches envahissent les clôtures voisines.

La municipalité compte sur votre réactivité et est à votre écoute si cela vous pose quelques problèmes d'application.

Écoles publiques

Écoles	Enseignants – Classes	Effectifs	ATSEM ou intervenants ATSEM
École Élémentaire des Petits 13, Place du Grand-Arcis 02 38 35 77 65 Directrice : M ^{me} SAINSON	M ^{me} Cécile SAINSON Petite et moyenne sections	24 15 petites sections 9 moyennes sections	M ^{me} Pascale GIDOIN
	M ^{me} Sylvie NADAUD Moyenne et grande section	25 5 moyennes sections 20 grandes sections	M ^{me} Sandrine MOREAU
	M ^{me} Estelle DUPUY Grande section et CP	22 6 grandes sections 16 CP	M ^{me} Stéphanie DUFOURD
École Publique des Grands 4, rue de Tholey 02 38 35 73 95 Directrice : M ^{me} KERMANAC'H	M ^{me} Stéphanie KERMANAC'H M ^{me} Céline PERDEREAU CE1	22	Intervenante : (pour toutes les classes) M ^{me} Mireille VINOT En éducation musicale
	M ^{me} Brigitte DION CE2	21	
	M ^{me} Adeline GIBAUT CM1	23	
	M ^{me} Cyprienne DUBARD CE2/CM2	21 6 CE2 15 CM2	

R.A.S.E.D. (Réseau d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté) :

Soit un total de 158 élèves.

- Psychologue scolaire : M^{me} Véronique BUTET.
- Enseignante spécialisée, option E : M^{me} Nadège MOREAU.

École Sainte-Marie

8, Chemin du Port - Tél. : 02 38 35 72 19.

Directrice : M^{me} PELLETIER

Classes	Enseignantes	Effectifs
↔ Maternelle : TPS/PS/MS/GS	M ^{me} Isabelle PELLETIER et M ^{lle} Céline BOUCLET	26
↔ CP / CM2	M ^{me} Laurence ROCHE	26
↔ CE / CM1	M ^{me} Isabel De Castro et M ^{me} Caroline Marie (au retour de son congé maternité)	26

Soit un total
de
78 élèves.

Réseau d'aide : ASH (Adaptation Scolaire et Aide à la Scolarisation des élèves Handicapés) :

- ↔ Enseignante spécialisée : option E : M^{me} Delphine BARBEREAU.
- ↔ Psychologie scolaire : M^{me} Marie-Agnès BRETHÉ.

Personnel non enseignant :

- ↔ M^{lle} Audrey GODSMET : personnel d'éducation.
- ↔ M^{me} Christelle NAVARRE : ASEM.

Intervenants extérieurs : ↔ M^{me} Mireille VINOT : musique.

Collège Saint-Joseph

6, Place du Grand-Arcis - Tél. : 02 38 35 71 46.

Directeur : M. Jean-Baptiste BOGGIO

Le collège Saint-Joseph compte 224 élèves pour l'année scolaire 2015-2016 dont 73 enfants de Saint-Benoît-sur-Loire.

Les effectifs par niveau sont les suivants :

- ↔ Classes de 6^{ème} : 57 élèves.
- ↔ Classes de 4^{ème} : 56 élèves.
- ↔ Classes de 5^{ème} : 65 élèves.
- ↔ Classes de 3^{ème} : 46 élèves.

Les cours sont assurés par : M^{me} Solène BERGEVIN, M. Jérôme BESOGNET, M^{me} Catherine BLANCHARD, M. Jean Baptiste BOGGIO, M. Rémy BOUQUIN, M^{me} Céline BOURDON, M. Nicolas CHEVALLIER, M^{me} Jacqueline DELAGE, M. Dominique DUPLAN, M^{me} Christelle FLEURY, M^{me} Anne-Marie FREMONT, M^{me} Mathilde JARRY, M^{me} Cornélia JESCHEK, M. Matthieu LABARRE, M^{me} Laurence LEDU, M^{me} Nathalie NEDELLEC, M^{me} Julie QUENEAU, M^{me} Marie-Ange ROBINET, M^{me} Aude TENEL.

Le personnel d'administration et de service est :

M^{me} Danielle COULON, M^{me} Sandra GOYARD,
M^{me} Adrienne LALOUE, M^{me} Béatrice LESNIKOWSKI,
M^{lle} Murielle MARTIN, M^{me} Corinne VOISIN.

L'animation de la Pastorale Scolaire est assurée par :

M^{mes} DORMEAU, MARTIN, SENE, M. BOGGIO ;
M^{mes} DORMEAU et SENE étant bénévoles.

PORTES OUVERTES LE SAMEDI 27 FÉVRIER 2016



Inscriptions à l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs sera ouvert durant les deux semaines des vacances scolaires d'automne * de 9h à 17h avec un accueil possible des enfants dès 7h30 et jusqu'à 18h.

Les fiches d'inscriptions sont disponibles sur notre site internet et à déposer à l'accueil de loisirs ou à la CCVOF avant le **vendredi 9 octobre**.

Tarifs selon quotient familial, incluant le déjeuner et le goûter (maximum 53.60 € la semaine de 5 jours).

* du 19.10 au 23.10 et du 26.10 au 30.10.2015.

NOUS CONTACTER

Communauté de communes Val d'Or et Forêt
28 route des Bordes - 45 460 Bonnée

Tel. 02 38 35 05 58 >> www.cc-valdoretforet.com / 

Conférences sur l'impressionnisme



Les conférences se tiendront à Saint Benoît sur Loire, à 18h les jeudis 1^{er} octobre, 10 décembre, 4 février et 24 mars.

Nouveauté proposée par les médiathèques Val d'Or et Forêt : un cycle de quatre conférences sur le thème de l'impressionnisme animées par **Serge Legat**, conférencier des musées nationaux « vu à la télé » et entendu sur Europe 1.

La première rencontre (jeudi 1^{er} octobre à 18h à Saint Benoît sur Loire) sera consacrée aux prémices de l'impressionnisme, de Camille Corot à Gustave Courbet, en passant par Jean-François Millet et Jules Dupré entre autres.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S)

Le Plan Communal de Sauvegarde de Saint-Benoît-sur-Loire a été établi à la demande de la Préfecture du Loiret.

Il prend en compte les risques majeurs susceptibles de se produire sur le territoire de la commune, c'est-à-dire en premier lieu, pour nous, le risque d'inondation par la Loire mais aussi le risque technologique lié aux collecteurs de gaz naturel (conduite de gaz au nord-est de la commune).

Depuis quelques années, sont venus s'y ajouter le risque climatique (canicule) ainsi que le risque sanitaire (pandémie de grippe, grippe aviaire et porcine).

Sous l'autorité du Maire ainsi que de Francis BURET, 1^{er} Adjoint, et de Franck FEREIRA, Conseiller municipal et pompier et pour se préparer à toute éventualité, un groupe de volontaires a été constitué et la commune a été découpée en 11 secteurs. Excepté le centre-bourg, chaque secteur est représenté par un ou deux correspondants dont voici la liste :

- SECTEUR 0 « le Bourg » : Messieurs Gilbert COUTELLIER, Joël MAHY et Gilbert NIZON, Mesdames Anita MALET et Catherine SOUESME.
- SECTEUR 1 « les Boutrons » : Monsieur Joël BONNEAU.
- SECTEUR 2 « les Braudins » : Monsieur et Madame Claude et Marie-Lise BÉRENGER.
- SECTEUR 3 « les Prouteaux et Lazy » : Monsieur Christian MÉTHIVIER et Madame Jocelyne GAUDRY.
- SECTEUR 4 « les Places » : Messieurs Alain PETIT et Denis MÉNIGAUULT.
- SECTEUR 5 « l'Ormette » : Monsieur Denis ALLAIRE.
- SECTEUR 6 « le Port » : Messieurs Alain AUGER et Jean-Luc QUEVRE.
- SECTEUR 7 « Fleury » : Monsieur Christophe MOREAU et Madame Claudine DARDONVILLE.
- SECTEUR 8 « Beaumont » : Madame Évelyne DELAVAL.

- SECTEUR 9 « les Ridets et Sainte Scholastique » : Messieurs Alain MOREAU et Denis BOURSIN.

- SECTEUR 10 « le Cas Rouge et les Allaires » : Messieurs Gilbert LANGLOIS et Michel METHIVIER.

À ce groupe sont également associés : la Commission Municipale de Sécurité, l'ensemble des Adjoints et Conseillers Municipaux, le responsable des services techniques et le capitaine des pompiers.

Tous se réunissent une fois par an (en novembre) sous l'autorité de la Municipalité et peuvent être associés à toute mesure en cas d'évènement grave ; en premier lieu, avertir tous leurs concitoyens résidant sur leur secteur et en particulier les personnes vulnérables (malades, personnes à mobilité réduite, etc...) dont une liste est remise à jour chaque année.

Un appel est lancé afin de compléter l'effectif des correspondants de sécurité notamment sur les secteurs suivants :

- Beaumont
- Les Braudins
- Les Boutrons
- L'Ormette

Si des personnes sont intéressées pour venir renforcer bénévolement l'équipe actuelle, merci de vous adresser à la Mairie.

Vous trouverez en annexe de ce bulletin municipal, un questionnaire à retourner en Mairie avant le 20 octobre 2015. Celui-ci avait été déjà distribué à toute la population en septembre 2010 ; les résultats de cette nouvelle enquête serviront à mettre à jour les données déjà recensées et à sensibiliser les nouveaux habitants. Nous comptons sur vous pour faire mieux qu'en 2010 et attendons un grand nombre de retours et vous en remercions par avance.

Francis BURET

Fête des Voisins

Repas de Quartier - Fêtes des Voisins

LES ALLAIRES

C'est chez M. et M^{me} MÉTHIVIER que se sont rassemblés pour la troisième année les habitants des ALLAIRES de Saint-Benoît-sur-Loire et de Bonnée à l'occasion de la fête des voisins le vendredi 29 mai 2015.

Une quarantaine de personnes était présente vers 19 heures pour un apéritif collectif.

Chacun apportant sa boisson.

La présence de M. BURGEVIN maire de St-Benoît-sur-Loire accompagné de M. BURET son 1^{er} adjoint a été appréciée.

Nous remercions la municipalité pour le prêt de tables et de chaises pour cette réunion.

De nouveaux habitants ont participé à ce rassemblement.



Parmi eux M. HARRY s'est proposé pour recevoir l'année prochaine cette fête des voisins mais n'ayant pas de salle abritée suffisante M. Méthivier lui a proposé de mettre à disposition un hangar.

Une bonne démonstration de l'entente conviviale de la communauté des Allaires.

La date de cette réunion est fixée au jour officiel de la fête soit le 27 mai 2016.

Alain AVOINET

BEAUMONT - LE CAS ROUGE - NARBONNE

Nous remercions chaleureusement M. et Mme DUCLOUX qui nous ont accueillis sur leur terrain.

Nous remercions également Monsieur le Maire qui nous a fait le plaisir de nous rendre visite.

Nous étions une cinquantaine et c'est avec plaisir que cette année quelques personnes du quartier de NARBONNE se sont jointes à nous.

Comme l'année dernière, le repas s'est déroulé dans la bonne humeur. Partage et convivialité étaient au rendez-vous.

À l'unanimité le 3^{ème} rendez-vous de cette fête des voisins est déjà dans nos agendas, à savoir le samedi 2 juillet 2016 – même heure et même endroit.



Isabelle JURANVILLE

LES PROUTEAUX

Le 7 juin, s'est déroulée notre 4^{ème} fête des voisins sous un soleil éclatant.

Merci à Monsieur le Maire pour le moment passé avec nous pour l'apéritif et merci à la famille LEVERT pour la mise à disposition de leur hangar. Nous étions 40 personnes pour un repas très amical et convivial. Cela est très apprécié de tous.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine au 5 juin 2016.



Christine MÉTHIVIER

LE POINT DU JOUR

Pour la 14^{ème} année, les voisins et voisines du "Point du Jour" se sont retrouvés le samedi 5 juillet pour partager un moment de détente et de convivialité. Ce fut l'occasion d'accueillir "Thérèse et Guy" qui venaient d'emménager.



Le rendez-vous est donné pour 2016.

Véronique MOTTEREAU

LE STADE

Dimanche 24 mai 2015 a eu lieu pour la 4^{ème} fois la Fête des Voisins du Stade, Route de Bray-En-Val. Gilles BURGEVIN, Maire de la commune, est venu inaugurer cette manifestation.

Une trentaine de voisins se sont retrouvés pour partager un apéritif suivi d'un cochon de lait. La journée s'est poursuivie par une partie de pétanque et s'est terminée par un barbecue. Les voisins du Stade remercient le Club de Foot pour nous avoir prêté gentiment leur foyer.

Philippe BONNET



Fête des Voisins suite

LES PLACES

C'est avec un immense plaisir que les habitants des Places se sont retrouvés pour leur 2^{ème} fête des voisins sous un soleil radieux. Certains voisins n'ayant pu être présents l'an dernier se sont joints à nous et c'est donc avec une grande joie qu'une quarantaine de personnes se sont partagées un repas bien sympathique. Rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine.



Sophie PROUX

CHERELLES

Nous étions plus de 20 à se retrouver pour notre cinquième édition de la "fête des voisins" ce samedi 5 septembre.

Cette année nous étions accueillis par la famille Avezard. Chacun avait confectionné entrée ou dessert, ceux-ci accompagnés d'un bon barbecue.

L'après-midi... une bonne partie de pétanque pour certains... "causettes" pour d'autres, enfin tout le monde semblait satisfait de ces retrouvailles.

À l'année prochaine.



Laurent LINDÉ

FLEURY

Par une belle journée ensoleillée le dimanche 14 juin, 50 habitants de Fleury se sont de nouveau retrouvés ; cette fois-ci chez Gérard, notre hôte d'un jour.

Comme les années précédentes, chacun avait apporté sa contribution, mais aussi sa joie et sa bonne humeur pour passer un agréable moment entre voisins qui trop souvent ne trouvent que ce jour-là pour se voir...

Et à la fin de la journée tous se sont déjà donnés rendez-vous en 2016.



Pour l'équipe organisatrice : Francis BURET

RUE DU PORT

C'est sous un beau soleil d'été et une chaleur caniculaire que les habitants de la rue du Port se sont réunis autour d'un verre. Pour la première fois, l'intégralité de la rue du Port a été conviée, de la rue Orléanaise au Port, sans oublier la rue des Gabelles. Chacun a bien répondu présent. C'est naturellement que le point de rendez-vous s'est imposé : sur la levée, face à la Loire. Avec l'aide de la municipalité, que nous remercions, la route a pu être coupée le temps de cette soirée ce qui a permis aux grands comme aux plus petits d'entre nous de profiter du lieu en toute sécurité. Nous tenions aussi à remercier toutes les personnes présentes mais aussi les absents qui se sont manifestés par leur message et leur participation au buffet, les gourmands ont pu d'autant plus l'apprécier. Ce fut pour chacun un excellent moment d'échange et de convivialité, à faire et à refaire !



Bénédicte ZANCRISTOFORO

RUE DE LA FORTERESSE

Une première réussie. Le samedi 6 juin, les voisins de la rue de la Forteresse à laquelle s'ajoutaient la Place du Grand Arcis et les rues du Four Banal, Jehan de Fleury et Rue Orléanaise, côté impair jusqu'à la rue des Écoles.

Ce sont 44 voisins qui participèrent à cette première rencontre. Le Maire et son premier Adjoint sont venus passer quelque temps avec nous. Cette soirée fut l'occasion pour tous de faire plus ample connaissance dans une ambiance chaleureuse, puisque chacun est prêt à récidiver l'année prochaine.

Gilbert COUTELLIER



Vie Communale

30^{ème} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

Le week-end du 27 au 28 juin dernier, une quarantaine d'allemands avait fait le déplacement pour fêter le 30^{ème} anniversaire de la signature de la charte du Jumelage entre St-Benoît-sur-Loire et Tholey.



CASPAR, président du Comité de Jumelage à Tholey, Monsieur Gilles BURGEVIN, maire de St-Benoît accompagné de quelques conseillers municipaux, Monsieur Stefan HUBERTUS, représentant la ville de Tholey. Cet apéritif a été animé par "Biaudes et Câlînes".

Plusieurs manifestations ont été organisées au cours du week-end dont un apéritif au Port de St-Benoît-sur-Loire, le dimanche midi, en présence de Monsieur Bernard BOUTRY, président du Comité de Jumelage à St-Benoît, Monsieur Thomas

Nouvelle version du véhicule publicitaire de la mairie depuis juillet 2015



FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET

Nouvelle organisation réussie pour les festivités du 14 juillet à Saint-Benoît. Cette année, le repas champêtre, préparé par les commerçants, s'est déroulé au Port avec 220 participants. La bonne ambiance générale s'est poursuivie par le bal populaire animé par le disc Jockey 3 AT.

Le feu d'artifice tiré de l'île du Port était de l'avis général de bonne qualité.

Nouveauté cette année : à l'initiative du Conseil municipal Jeunes, des jeux étaient proposés sur la Place du Martroi. Ceux-ci ont rencontré un bon succès avec une forte participation d'enfants mais aussi d'adultes. Après la commémoration officielle, le concert de Valphonie, dans la cour ombragée de la Mairie, a fait « salle comble » et a été unanimement apprécié par l'ensemble des auditeurs.



BIENVENUE A...

Marie-Ange LAZARO
Psychanalyste
agréée par la Société Française de
Psychanalyse intégrative
Cabinet au 26 bis, route des
Boutrons
E-mail :
LAZAROMARIEANGE@GM
AIL.COM
Tél. : 06 74 58 19 79

Garage de l'Abbaye
Entretien – Réparation automobiles multimarques utilitaires et camping-cars

Électronique et électricité –
Contrôle technique - Vente de
pièces détachées neuves

11, route de Sully
Tél. : 02 38 67 79 38
07 77 93 15 15
contact@garage-abbaye.fr

Jérôme SAMSON
Charpentier – Couvreur
Zingueur
Étanchéité – Toits – Terrasses
Tél. : 06 29 74 85 59
Charpentier.samson@hotmail.fr
3, rue Max Jacob

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Lyna CIROT LOUBRIAT le 25 juin à Orléans

MARIAGE

Sébastien BERRUÉ et Christelle PROUST le 13 juin
Pierrick JUMEAU et Laura THEVENIN le 4 juillet

DÉCÈS

Max CELOTTO le 29 avril à Orléans
Ginette LEGROS Veuve FUSADE le 22 mai à St-Benoît-sur-Loire
Eliane THOMAS Veuve ROUX le 5 juin à Saint-Benoît-sur-Loire
Marie Joseph BLATIER Veuve THAUVIN le 28 juin à Sully-sur-Loire

Bernard QUELIN le 16 juillet à Gien

Suzanne HÉRAULT veuve BOUARD le 19 juillet à Saint-Benoît-sur-Loire

Simone CHENUET Veuve SAITRE le 27 juillet à Saint-Benoît-sur-Loire

Andzelina KWIDZYNSKA épouse RATYNSKI le 29 juillet à Orléans

Marie-Laure SANTARELLI le 5 août à Saint-Benoît-sur-Loire

Patrick BEDU le 5 août à Toulon

Bernard HÉAU le 14 août à Saran

Andrée FAUCONNIER Veuve QUÉANT le 16 août à Saint-Benoît-sur-Loire

Pierre CHA le 5 septembre à Saint-Benoît-sur-Loire

Yvonne MAUGER veuve VANDEWALLE à Saint-Benoît-sur-Loire

Vie Associative

FÊTE DU PORT

Encore une belle réussite pour la Fête du Port organisée par l'Association franco-portugaise de Saint-Benoît, le week-end des 13 et 14 juin, le soleil et la musique étaient au rendez-vous avec les Tambours de Meung-sur-Loire, le groupe folklorique Ronda Tipica, le groupe musical « Por du Sol » et le grand bal du samedi soir animé par Nova Imagen



BASKET



C'est la rentrée, le club de basketball vous accueille le mercredi de 16h00 à 20h00, pour les tous petits et les plus grands.

Du baby basket aux seniors, même en loisirs pour un moment de détente.

Pour de plus amples renseignements, contacter le Président du club au 06 62 81 33 93 ou par E-Mail : paulvirg@hotmail.fr

Le Président,
Paul VANBERSEL

FAMILLES RURALES

Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'association Familles Rurales « La Ruche des Filous » qui gère le Centre de Loisirs de St-Benoît-sur-Loire, a transféré son activité à la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt.

Matériel, jeux, jouets... acquis par l'association, ont été laissés à l'usage de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs.

Une fois les comptes à jour, un don a pu être effectué et partagé entre la Coopérative scolaire, l'APE des écoles publiques et l'APEL de l'école Ste Marie.

Le 28 mai dernier, après vote des adhérents, l'association a été mise en sommeil jusqu'au 30 septembre 2016. D'ici cette date, il est possible de « réveiller » l'association Familles Rurales, quel que soit le domaine d'activité, avec des facilités administratives. Si vous souhaitez reprendre l'association Familles Rurales de St-Benoît pour tout type d'activité (enfance, sports, loisirs...), merci de prendre contact avec Magali Guérin auprès de la Fédération du Loiret au 02 38 65 48 77.

Gaëlle DEROUT

GYM POUR TOUS

Profitez de la rentrée pour prendre de bonnes résolutions et se remettre au sport...

Gym pour Tous vous propose 2 types de cours :



- Le lundi de 19h à 20h : cours de zumba adultes et adolescents.
- Le vendredi de 9h à 10h : gym douce. Les séances ont lieu à la salle polyvalente pour la zumba et à la salle des fêtes rue Max Jacob pour la gym douce.

Pour la gym, à chaque séance, apportez un tapis de sol et des chaussures de gym d'intérieur ainsi qu'une bouteille d'eau.

Pour la zumba, différents styles de musique et des chorégraphies débordantes d'énergie. Pour chaque séance, apportez une bouteille d'eau.

Cotisations 2015-2016 : 1 cours (zumba ou gym) : 95 €.

Pièces à fournir :

- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la gymnastique.
- Formulaire de demande de licence (fourni lors de la première séance de cours et compris dans le prix).
- Pour les mineurs : une autorisation parentale.

Pour information, vous pouvez joindre :

- M^{me} Isabelle GRAMPEIX, secrétaire, au 09 75 77 83 31.
- M^{me} Christiane DELAS, Vice-Présidente, au 02 38 35 71 24.

La Vice-Présidente,
Christiane DELAS

INFOS COMITÉ DES FÊTES

FÊTE DE LA MARINE 2015

Le bilan moral de cette édition 2015 est plus que satisfaisant.

La partie "Fête des Mariniers" prend au fil des ans l'ampleur que nous espérons et nous ne comptons pas nous arrêter là.

La partie "Feux de la Saint-Jean" progresse elle aussi et le regroupement avec l'ARMADA y est certainement pour quelque chose. Merci donc à tous les fidèles de continuer à nous faire confiance. Il reste en interne encore quelques améliorations à réaliser afin de vous apporter le meilleur et faire de cette journée le point d'orgue de nos manifestations.

FIN D'ANNÉE

Une fois le Vide-Greniers passé nous avons coutume de nous "reposer".

Ce ne sera pas le cas cette année car nous avons mis en place comme vous avez pu le constater, un forum des associations. Nous participerons activement au prochain téléthon avec d'autres associations et à une soirée de gala qui s'annonce magnifique, et nous finirons l'année avec un marché de Noël à la salle polyvalente qui durera 2 jours (19 & 20 décembre) avec nous, de nombreux exposants.

Nous pensons que toutes ces manifestations répondent à votre besoin, mais nous sommes toujours à l'écoute de vos remarques et de vos idées. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos desiderata, ou mieux à nous rejoindre.

Bien cordialement.

Le Président,
Pascal MARCHAND

Vie Associative suite



R.L.B.

SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE



La RLB fait sa rentrée sportive et accueille jeunes et moins jeunes passionnés de la petite Reine.

Disciplines pratiquées : route, cyclo-cross/VTT, piste - Compétition et Loisirs.

La RLB c'est découvrir le cyclisme autrement ! Alors rejoignez-nous !

Nos locaux se situent au 1, place de l'Université à Saint-Benoît-sur-Loire.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Aurélie au 06 09 03 54 71 ou Mathieu au 06 43 47 43 59.

La Présidente,
Aurélie PINÇON

Enora et Maestro médaillés de bronze au championnat d'Europe de Vindöbän.

Enora de Vienne, encouragée par de nombreux soutiens et entraînée par ses parents Céline et Guy de Vienne aux Ecuries du Marais de Saint-Benoît-sur-Loire a intégré le haut niveau du dressage en seulement un an. Grâce à de très belles performances au cours de la saison passée sur les concours internationaux, Enora a pu intégrer l'équipe de France de dressage Children (10-14 ans).

Cette saison a trouvé son apogée au championnat d'Europe de dressage à Vindöbän où Enora gagne avec ses co-équipières la médaille de bronze par équipe et se qualifie pour l'épreuve individuelle, fait rare et exceptionnel.

À l'issue de cette épreuve, Enora termine 18^{ème} cavalière européenne.

Enora et Maestro poursuivent leur parcours et se préparent actuellement au championnat de France de dressage 2015 qui aura lieu au Mans en Octobre prochain.

Céline et Guy de Vienne, qui entraînent quotidiennement Enora et assurent la préparation de son cheval Maestro de l'Aubois espèrent que cette magnifique expérience suscitera des vocations car ils ont à cœur de pouvoir offrir à d'autres enfants qui le souhaitent un superbe parcours comme celui d'Enora ; et mener ainsi d'autres enfants sur l'équitation de loisir à haut niveau !

Les Écuries du Marais



A.S. ST BENOÎT/LOIRE Section FOOTBALL

Notre club a relancé l'année dernière une équipe senior dans le but de promouvoir notre commune au sein du mouvement sportif avec l'ambition de progresser. Notre objectif a été atteint en finissant deuxième de notre poule de championnat de 5^{ème} division.



Nous accédons donc à la 4^{ème} division dans l'objectif de terminer dans les 5 premiers, voire si possible dans les 2 premiers pour accéder à la division supérieure.

Nous voulions remercier la commune qui nous accompagne lors de cette aventure ainsi que tous nos supporters qui viennent nous voir jouer le dimanche.

Nous avons actuellement un autre objectif qui consiste à relancer les équipes jeunes dans notre commune. Pour cette saison, nous recherchons de jeunes joueurs nés en 2006 afin de peaufiner le volume de notre équipe évoluant en catégorie U11. Pour la saison future, nous recherchons des bénévoles désirant encadrer une autre équipe de jeunes joueurs dans la catégorie U9 afin de créer une continuité et ainsi de suite pour les années à venir. Tout ceci ne peut tenir que si nous parvenons à maintenir un nombre d'encadrants suffisant ainsi qu'un partenariat financier. Pour ce dernier point, faites un don ou devenez partenaire officiel de l'AS Saint-Benoît-sur-Loire.

Notre club est à la recherche de sponsors ou de généreux donateurs pour faire face à ses frais de fonctionnement et au développement de la structure jeunes : encadrement, animations, participations et organisations de tournois, renouvellement et entretien des équipements, achats de matériel pédagogique. Tous ces frais sont des dépenses obligatoires qui s'avèrent coûteuses pour notre club amateur. Pour toutes ces raisons, l'ASSB compte sur vous !

Vous êtes artisan, employé ou chef d'entreprise, vous êtes joueur, parent ou supporter, vous aimez le club et soutenez l'ASSB.

La Commission Partenariat, Sponsoring et Mécénat est à votre disposition pour vous informer et vous conseiller sur les différentes possibilités de partenariat offertes par le club.

Les différentes possibilités de partenariat :

1. Faire un Don à l'ASSB.

Tout d'abord, avant de faire un don, sachez que tout don est déductible de l'impôt, de 60 % pour le mécénat (professionnels) et 66 % pour la donation (particuliers).

À la réception de votre don, un document CERFA attestant de votre geste vous sera adressé sous 8 jours. Ce document est à joindre avec votre déclaration d'impôts afin de bénéficier de la réduction d'impôt (Formulaire CERFA 11580).

2. Devenez partenaire Officiel de l'ASSB.

Vous souhaitez véhiculer l'image de votre entreprise sur Saint-Benoît-sur-Loire et ses alentours, dans le département du Loiret ou associer votre entreprise aux réussites sportives de nos équipes.

Notre club vous offre la possibilité de devenir partenaire officiel en mettant une gamme complète de supports de communication du simple panneau autour du terrain, en passant par le marquage de votre logo sur nos maillots et accessoires, ainsi que des encarts sur nos publications.

Vous remerciant de l'intérêt que vous portez sur le club sportif de notre commune.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 06 81 34 32 89

Raynald RIGLET,
Président ASSB

Vie Associative suite

TÉLÉTHON

Début juin, une réunion avec l'ensemble du monde associatif de Saint-Benoît-sur-Loire a permis de tracer les grandes lignes du Téléthon 2015 qui sera organisé les 4 et 5 décembre. Ce qu'il faut retenir : une forte mobilisation du collège Saint-Joseph qui devrait dans la journée du vendredi 4 proposer au gymnase une animation « Handisports ». Nous espérons pouvoir y associer toutes les écoles de la commune...

Le soir, sera proposée à la salle polyvalente une animation autour de la danse. Différents groupes représentant plusieurs styles de danse (country, zumba, folklorique, Hip-Hop, etc...) seront présents avec au programme, démonstrations et participations.

La journée du samedi, au gymnase, sera orientée vers le vélo et différents défis seront proposés à tous.

Ce week-end téléthon n'est pas entièrement finalisé. Différents moyens de communication (presse, affiches) vous en donneront les détails complets dans les semaines à venir et nous espérons une forte mobilisation de la population bénédictine à cette occasion.

LISTE DES TRAVAUX ENGAGÉS OU EN COURS EN 2015

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE (École maternelle)

Durée des travaux : 12 mois.

Date de réception des travaux : Été 2016.

Montant des travaux : 1 777 748 € TTC.

Pour information, la ligne moyenne tension qui passe au-dessus de l'école et du lotissement de La Motte Le Roy sera totalement déposée.



ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES BT – ÉCLAIRAGE PUBLIC – TÉLÉPHONE

Lieux des travaux : Rue de Tholey en partie.

Début des travaux : Fin septembre 2015.

Durée des travaux : 3 mois.

REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC A LA BATE ET RUE DES GRIVES

Montant des travaux : 17 248 €

Début des travaux : Mi-juin

Durée des travaux : 3 mois

RÉHABILITATION DU CHÂTEAU D'EAU

Travaux sur la cuve interne et externe (fût – serrurerie – vannes).

Début du chantier : le 15 septembre 2015.

Durée des travaux : 3 mois.

Montant des travaux : 138 748 € TTC.



L'ÉCOLE DES GRANDES (vers 1950)

Suite de l'article sur l'École des Petits.

Nous avons grandi. Ceux de la petite classe ont été séparés, les garçons fréquentent leur école à côté de la Mairie. Les filles ont changé à la fois d'emplacement dans la cour et de classe. La maîtresse des grandes, arrivée à St-Benoît depuis quelques années, a la réputation d'être sévère. C'est donc avec une grande appréhension que nous allons entrer dans sa classe. Le jour de la rentrée va nous donner la marche à suivre tout au long de l'année : avant d'entrer en classe, tous les matins, en rang par deux nous faisant face, alignées devant la porte, nous présentons nos mains, dessus, dessous. La maîtresse passe entre nous, jetant un coup d'œil à droite, à gauche, renvoie aux lavabos sous le préau celles dont les mains ne lui donnent pas satisfaction. Sur les lavabos, brosse, savon et pierre ponce viennent à bout des taches les plus rebelles.

Nous entrons d'abord dans un couloir qui sépare la classe des moyennes de celle des grandes et qui sert de vestiaire, puis dans notre classe, et toujours en silence. Là, le poêle haut ronfle déjà, allumé tôt le matin par notre grand'mère des petits, notre grand'mère Buret. Trois rangées de tables nous attendent, de même modèle dans toutes les classes. Devant, une estrade et le bureau de la maîtresse déjà garni de piles de cahiers, règles et plumes et de deux bouteilles d'encre bleue et rouge.

Le jour de rentrée, nous est attribuée une place, la première rangée vers la cour, ce sont les nouvelles, les petites du CM2. Celle du milieu est occupée par celles qui ont un an d'expérience, et que cette année a été probante, sinon il faut refaire une année dans la première rangée en occupant, cette fois, les bancs du fond. Mais, le comble du déshonneur est d'y passer 3 ans et de finir à la dernière table ! la dernière rangée est pour les grandes, celles qui vont passer le certif... (pour les non initiés : le certificat d'études), examen mettant fin aux cours de l'école primaire, et qui sanctionne des années fort occupées.

Notre école est un beau bâtiment de briques, notre classe est claire, de grandes fenêtres donnent sur la cour et d'autres sur la Place du

Grand Arcis. L'environnement est calme, la cour, immense pour des enfants donne directement sur la basilique offrant une très belle vue. Dans le fond de la classe, à droite en rentrant, une petite bibliothèque vert passé, et derrière la maîtresse, des tableaux, des tableaux au mur, pivotants ou non, deux cheva-



lets de chaque côté de son estrade, avec un ou deux tableaux posés sur chacun, qu'il faut constamment retourner pour y trouver devoirs et problèmes.

Nos fournitures scolaires sont distribuées avec parcimonie. Plusieurs cahiers, dont un « du jour » en papier Velin de grande qualité. Les livres sont également fournis, à l'exception de celui de grammaire jugé inutile, et vous allez comprendre pourquoi. Quelques crayons, une plume « sergent major » qu'il faut aussitôt essayer pour voir si elle ne « gratte » pas. Nous devons, comme chez les petits, fournir une ardoise.

Chaque matin, nous connaissons le programme : leçon de morale ou d'instruction civique, dictée – et nous savons ce qui nous attend lorsqu'elle est choisie parmi les textes d'Alain, philosophe et professeur de français-grammaire en expliquant et rabâchant les règles à chaque faute relevée à la dictée. Ainsi, plus d'hésitation pour réciter par cœur les propositions, les règles d'accord des participes passés, les petits trucs pour se souvenir de l'orthographe de certains mots tel que : « deux appétits valent mieux qu'un apéritif » Au lieu d'écrire la dictée sur son cahier, une élève de fin d'études va la faire au dos d'un tableau pivotant. Lorsque vient le moment de la correction faite aussitôt et à haute voix, le tableau est retourné et cette dictée sert de modèle.

Ensuite, quelques minutes pour sortir en « récré », ou pas du tout si nos besoins personnels ne sont pas pressants, et il faut passer au calcul mental, inscrire sur l'ardoise le résultat des opérations posées oralement par la maîtresse, et, au coup de règle impératif sur son bureau, lever chacune son ardoise, et gare aux erreurs !

A peine terminé que vient la leçon de calcul, suivie de deux problèmes de robinets, de trains, des fractions, des règles de trois, toutes les tortures inventées pour les élèves... il faut les résoudre avant d'aller à la cantine, ce qui nous fait arriver quelquefois avec un peu de retard. Mais, à la cantine, Jeannette sait et compait d'un haussement d'épaules.

Nous sortons de la cantine et avons quelques instants libres pour jouer sur la place du Grand Arcis, sur les billes de bois du père Corbery, autour de sa Frégate coupée qui lui sert de 4x4 pour son travail.

L'après-midi est occupé par des matières très diverses : sciences (de l'étude d'une feuille, au corps humain ou l'apprentissage pour langer un bébé) ; histoire, et là, la maîtresse, telle Alain Decaux, s'attache à nous faire aimer cette matière en nous racontant l'histoire de France. Elle a encore une ficelle pour nous faire retenir la chronologie des Rois de France : chaque élève, dans sa rangée, porte le nom d'un roi, en partant des plus petites de Clovis, Pépin le Bref... jusqu'à la dernière table, et elle reprend à la seconde rangée par Hugues Capet, (Philippe 1er étant symbolisé par un banc, soit allongé, pour rappeler qu'il était inhumé à St-Benoît). Je suis donc passée de Pépin le Bref à St Louis l'année suivante pour finir en Louis XII et Anne de Bretagne, les épouses des rois qui ont marqué l'histoire ayant aussi leur place. Il est également impératif de connaître les principales dates importantes : 732, 800, 1515, 1792, etc... et l'interrogation sur l'ardoise, comme pour le calcul mental, est hebdomadaire. Elle nous cite l'événement, on inscrit la date sur l'ardoise, et coup de règle sur le bureau, toutes les ardoises se lèvent...

A suivre...